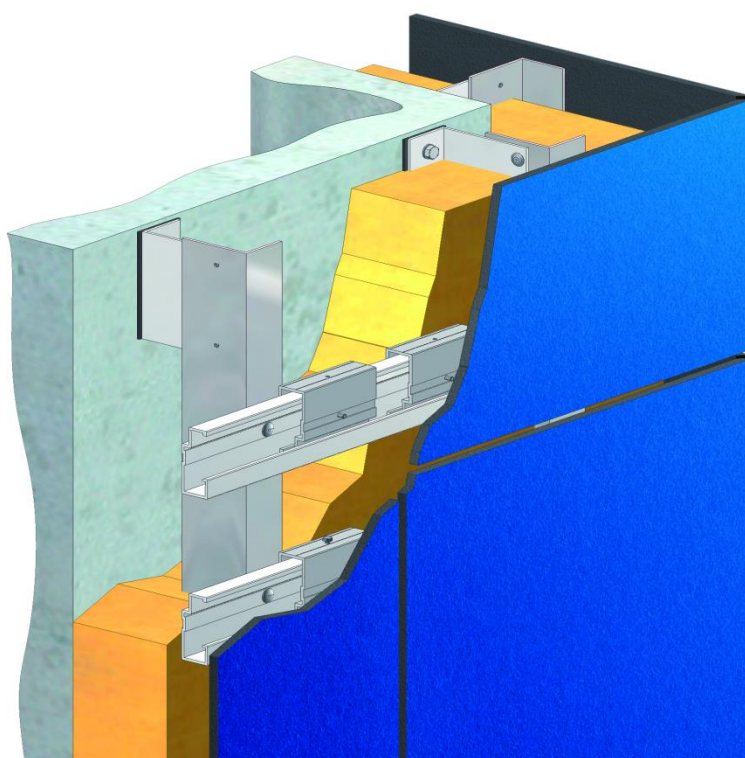


# TS200

## FIXATION INVISIBLE PAR AGRAFES SUR RAIL

Ce système offre une grande flexibilité pour la pose de panneaux Trespa® Meteon®. L'utilisation de pattes-agraves ajustables permet de réaliser des joints précis et d'optimiser le calepinage.

Les panneaux Trespa® Meteon® de 10 mm d'épaisseur et plus peuvent faire l'objet d'une fixation invisible sur un réseau horizontal de rail aluminium à l'aide de pattes-agraves fixées au moyen d'inserts ou de vis à l'arrière du panneau.



Trespa ne fournit ces indications et toutes les informations en matière d'essais, de règlements et de conception qu'à titre d'information. Trespa recommande au client, propriétaire du projet, concepteur, architecte et/ou installateur de demander conseil auprès de professionnels et/ou ingénieurs (du bâtiment) indépendants, concernant la conception, l'application et l'installation, ainsi que concernant la conformité aux exigences de conception et aux règlements, législations, réglementations et normes en matière d'essais en vigueur.

Les règlements locaux, normes et exigences de conception locales en vigueur doivent être consultés pour assurer une utilisation correcte.

# RÈGLES GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE

## Épaisseur et ventilation de la lame d'air

Trespa recommande de prévoir une lame d'air ininterrompue de 20 à 50 mm d'épaisseur entre le panneau Trespa® Meteon® et l'isolation ou le mur, afin de permettre à l'air ambiant de circuler entre les entrées et sorties d'air et d'assurer une ventilation continue à l'arrière du panneau. Ces entrées et sorties de ventilation doivent être prévues sur l'ensemble de la façade et faire au minimum 50 cm<sup>2</sup> par mètre linéaire. L'épaisseur de la lame d'air ainsi que les entrées et sorties de ventilation doivent être conformes aux normes de construction, réglementations et certificats.

## Ossature

Les rails aluminium horizontaux peuvent être fixés sur une ossature verticale bois ou aluminium. Les panneaux Trespa® Meteon® doivent être posés sur une ossature présentant une résistance suffisante et une excellente durabilité. La qualité et/ou le traitement de l'ossature doivent être conformes aux certificats, normes et réglementations de construction applicables.

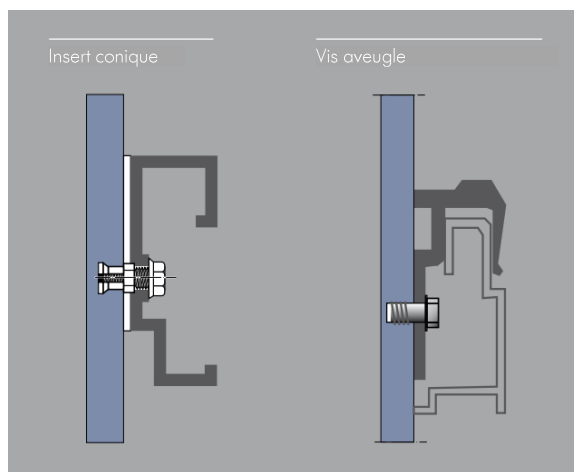
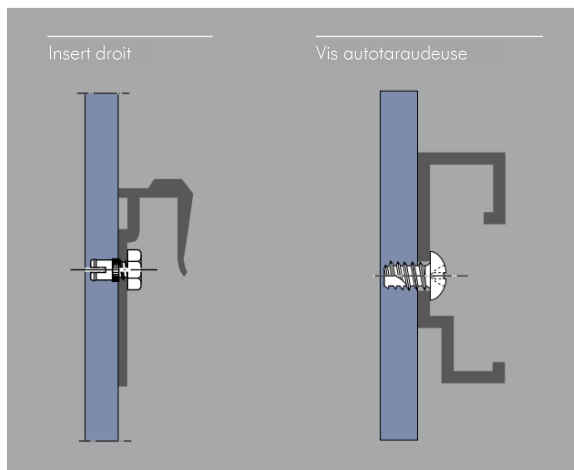
Certains pays peuvent autoriser l'utilisation d'ossatures en acier inoxydable/galvanisé. Veuillez consulter le certificat ou contacter votre interlocuteur Trespa local.

## Détails de fixation

Les pattes agrafes sont fixées aux panneaux Trespa® Meteon® à l'aide de vis ou d'inserts en acier inoxydable, conformément aux spécifications du fabricant des rails horizontaux. Chaque panneau présente deux points ajustables. Afin d'assurer son maintien en position, le panneau doit présenter en partie haute un point fixe au niveau duquel il est vissé au rail, à travers la patte-agrafe, au moyen d'une vis autoperceuse (ou équivalent). En cas d'impossibilité d'accès, il est également possible, à titre de variante, de prévoir sur chaque panneau un point fixe collé (au moyen d'un système de colle, par exemple à base de polyuréthane).

Méthode de fixation :

- Insert droit
- Vis autotaraudeuse
- Insert conique
- Vis aveugle



Épaisseur de panneau restante: 2,5 mm minimum.

Profondeur d'ancrage: épaisseur totale du panneau moins 3 mm.

Pour des raisons d'esthétique, il est déconseillé d'utiliser ce système pour poser des panneaux avec une finition Specular.

# DÉTAILS TECHNIQUES D'INSTALLATION

Les tableaux suivants donnent un aperçu des principaux détails de conception technique et d'installation:

Certains pays peuvent prévoir des exigences (de certification) spécifiques. Veuillez consulter le site [www.trespa.info](http://www.trespa.info) pour voir la liste des certificats disponibles. Pour les pays dans lesquels aucun certificat pour ce système de fixation n'est disponible et/ou requis, les informations fournies dans ce document doivent être considérées comme des règles générales.

## Dimensions minimales de l'ossature

Toute ossature verticale en bois, aluminium ou acier inoxydable / galvanisé doit être conçue conformément aux normes, règlements et certificats locaux en vigueur.

### Épaisseur de panneau (en mm) <sup>A</sup>

10 or 13

<sup>A</sup> Pour les autres épaisseurs de panneau, consulter le certificat.

### Format de panneau maximum (en mm) <sup>B</sup>

Hauteur maxi 3050  
Longueur maxi 3650

<sup>A</sup> Pour les autres longueurs de panneau, consulter le certificat.

### Largeur de joint (en mm) <sup>C</sup>

10

<sup>C</sup> Pour toute autre largeur de joint, consulter le certificat.

Des largeurs de joint supérieures sont envisageables sur la base des normes de construction, réglementations et certificats applicables.

Distance au bord (en mm)	applicable(s) pour le pays suivant:
Distances au bord verticale et horizontale minimum 65 mm et maximum 10 x épaisseur du panneau, à compter du centre de la première fixation	tous pays sauf Belgique (BE), Allemagne (DE), Espagne (ES), France (FR), Pays-Bas (NL)
Consulter le certificat pour les distances au bord	BE, DE, ES, FR, NL

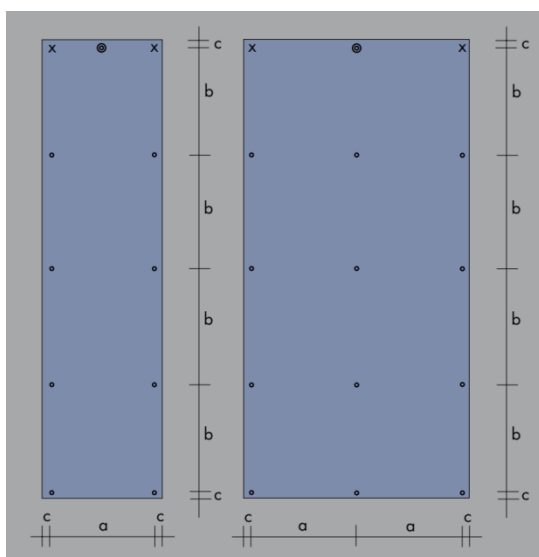
# DÉTAILS TECHNIQUES D'INSTALLATION

Entraxes de fixation maximum recommandés (in mm) <sup>D, E</sup>			
pour	pour toutes finitions sauf Specular		applicable(s) pour le pays suivant:
	Épaisseur de panneau		
	10	13	
2 fixations dans 1 direction	750	950	tous pays sauf Belgique (BE), Allemagne (DE), Espagne (ES), France (FR), Pays-Bas (NL)
3 fixations ou plus dans 1 direction	900	1200	tous pays sauf Belgique (BE), Allemagne (DE), Espagne (ES), France (FR), Pays-Bas (NL)
2 fixations dans 1 direction	Consulter le certificat pour les entraxes de fixation		BE, DE, ES, FR, NL
3 fixations ou plus dans 1 direction			

<sup>D</sup> **Multiplier les entraxes de fixation par 0,75 pour les applications en sous-face.**

<sup>E</sup> Les entraxes de fixation maximum admissibles indiqués ont été calculés pour une charge (au vent) maximum de 600 N/m<sup>2</sup> et une flèche maximum de L/200.

Les entraxes de fixation doivent être calculés conformément aux certificats, réglementations et normes de construction locaux et vérifiés par un ingénieur calcul de structure. Pour plus d'informations sur la flèche et les charges au vent, rendez-vous sur [www.trespa.info](http://www.trespa.info).



Entraxes de fixation et distances au bord

a = distance horizontale entre les fixations

b = distance verticale entre les fixations

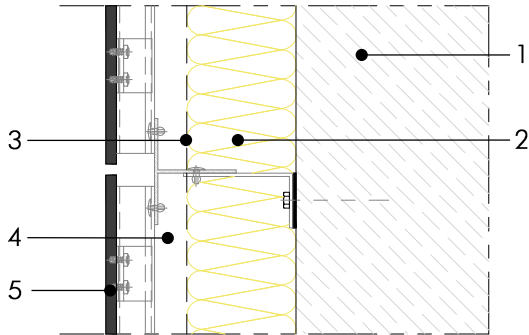
c = distance au bord

● = point fixe

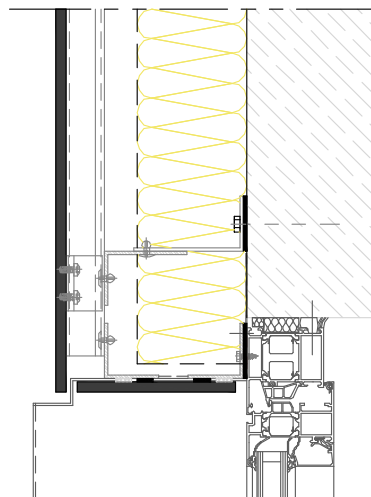
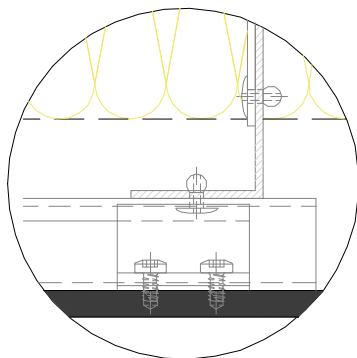
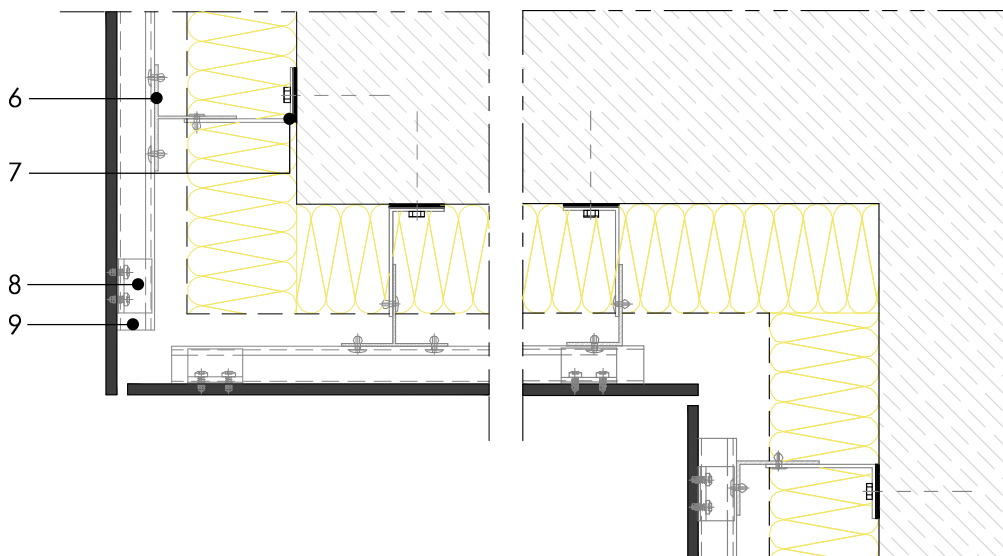
x = point ajustable

○ = point coulissant :  
Les pattes-agrafes inférieures sont fixées plus haut pour autoriser les mouvements du panneau vers le bas (2,5 mm/m<sup>1</sup>)

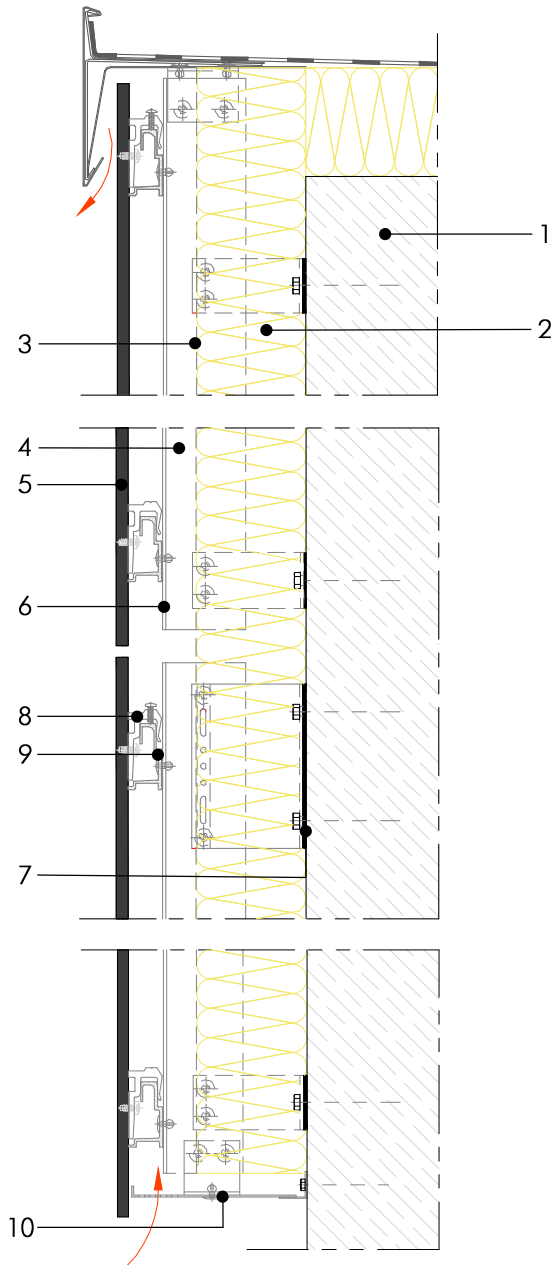
## Coupe horizontale



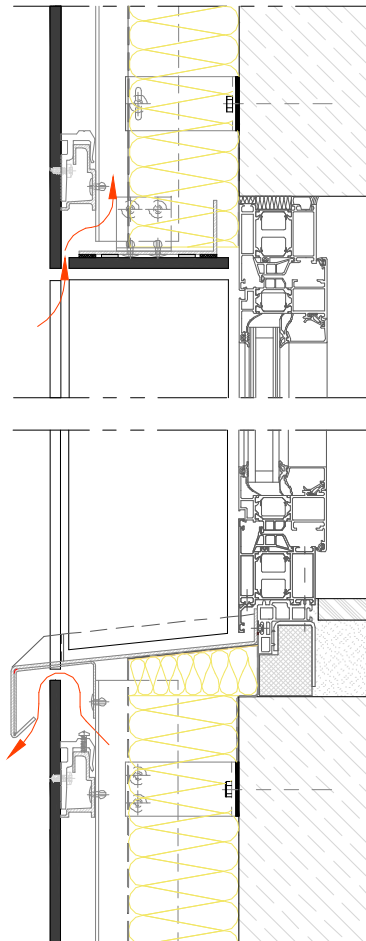
1. Mur porteur (béton, maçonnerie)
2. Isolation thermique
3. Pare-pluie (perméable à la vapeur) en option
4. lame d'air ventilée
5. Panneau Trespa® Miteon®
6. Profilé aluminium vertical
7. Patte-équerre
8. Patte-agrafe en aluminium
9. Rail aluminium horizontal



## Coupe verticale



1. Mur porteur (béton, maçonnerie)
2. Isolation thermique
3. Pare-pluie (perméable à la vapeur) en option
4. lame d'air ventilée
5. Panneau Trespa® Meteor®
6. Profilé aluminium vertical
7. Patte-équerre
8. Patte-agrafe en aluminium
9. Rail aluminium horizontal
10. Profilé de ventilation



## Clause d'exonération de responsabilité

Ce document imprimé a été généré par vos soins depuis le site [www.trespa.info](http://www.trespa.info) (« Site web »). En visitant le Site web et en imprimant ce document, vous acceptez les Conditions d'utilisation du Site web. Veuillez consulter le Site web pour connaître toutes les conditions applicables à ce document. Il est possible que le système présenté dans ce document ne convienne pas à toutes les applications et à toutes les juridictions. Nous ne vous fournissons de données d'essais et d'informations relatives aux certifications qu'à titre d'information. Nous vous conseillons vivement, ou à tout autre utilisateur de ce document, de demander des conseils auprès d'experts indépendants concernant la conformité aux exigences de conception et aux règlements, législations, réglementations et normes en matière d'essais en vigueur. Veuillez consulter vos règlements locaux et exigences de conception locales, pour assurer une utilisation correcte. Trespa décline toute responsabilité relative à votre utilisation de ce document.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits relatifs aux contenus de ce Site web et de ce document imprimé généré depuis le Site web (y compris les logos, marques commerciales, marques de service, logiciels, bases de données, matériels audio et vidéo, textes et photographies) appartiennent à Trespa et/ou ses donneurs de licences.

® Trespa, Meteoron, Athlon, Izeon, Pura NFC, TopLab, TopLab<sup>PLUS</sup>, TopLab<sup>ECO-FIBRE</sup>, TopLab<sup>VERTICAL</sup>, TopLab<sup>BASE</sup>, Trespa Essentials et Mystic Metallics, Virtuon, Volkern sont des marques déposées de Trespa.

Tous les devis, déclarations, offres, ventes, fournitures, livraisons et/ou accords, écrits et oraux, et toutes activités associées de Trespa sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce néerlandaise le 20 février 2015 sous le numéro 24270677. Ces conditions peuvent être consultées sur le Site web de Trespa, [www.trespa.com](http://www.trespa.com), ou téléchargées depuis ce site.

Tous les devis, déclarations, offres, ventes, fournitures, livraisons et/ou accords, écrits et oraux, et tous travaux associés de Trespa North America, Ltd. sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa North America, qui peuvent être consultées sur le Site web de Trespa, [www.trespa.com/documentation](http://www.trespa.com/documentation) ou téléchargées depuis ce site. Une copie de ces conditions générales de vente peut être remise gratuitement sur demande.

Toutes conditions générales autres que celles visées ci-dessus sont rejetées et non applicables, même si ces autres conditions générales sont indiquées sur des demandes d'offres, confirmations d'offres, papiers à lettre et/ou autres documents de l'autre partie, même si Trespa ne rejette pas explicitement ces autres conditions générales.